

Déclaration de la FNEC FP Force Ouvrière au CSA Formation Spécialisée du 6 mars 2025

Vous nous avez fait parvenir, Madame la Dasein un diaporama issu du Comité départemental de suivi de l'école inclusive dans lequel apparaît la mise en place des PAS en lieu et place des PIALS dont FO revendiquait déjà l'abrogation.

Dans ces documents, il est fort peu cas des personnels qui pourtant, pour bon nombre d'entre eux, vivent l'enfer au quotidien en raison de la politique d'inclusion systématique en milieu ordinaire.

De dispositifs en dispositifs (DAR, PAS...) la situation des personnels continue de se dégrader et la situation des élèves en situation de handicap aussi.

Et d'ici peu des IME seront intégrés dans les écoles.

La loi Montchamp montre ses limites et le droit aux soins et à un enseignement spécialisé adapté selon la nature et le degré du handicap est devenu l'exception.

Les spécificités d'enseignants spécialisés sont supprimées comme le laisse apparaître le dispositif DAR. L'externalisation des établissements et services médico-sociaux est fait dans un objectif d'économies puisque les personnels de ces établissements déjà insuffisants en nombre devront se déployer sur davantage de sites à moyens constants.

Pour ce gouvernement comme les précédents, il n'est pas question de mettre en place une véritable politique d'inclusion pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève en situation de handicap mais de réaliser des économies à grande échelle : une place en milieu ordinaire coûte 9000 euros par an quand une place en établissements sociaux et médico-sociaux en coûte 40 000. Quant aux PAS, ils n'ont d'autres buts que de faire sortir un maximum d'élèves du champ du handicap et de baisser le nombre d'élèves notifiés par les MDPH. Economies encore, économies toujours sur le dos des élèves et des personnels !

Les AESH eux sont toujours sans statut de fonctionnaire et vivent en dessous du seuil de pauvreté pour bon nombre d'entre eux.

Alors pour FO, l'acte 2 de l'école inclusive confirmé par Elisabeth Borne c'est toujours non !

Et en plus de vivre un enfer quotidien, les personnels qui se trouveront en arrêt maladie vont subir la double peine : celle d'être malade et celle de voir baisser leur salaire par la réduction de 10 % de l'indemnisation des arrêts maladie ; plus il y aura de fonctionnaires malades, souvent non remplacés, plus l'État fera des économies. On comprend mieux pourquoi le gouvernement continue de supprimer des postes, des classes et de créer ainsi les conditions d'une dégradation de la santé des personnels. C'est d'un cynisme absolu ! Et cela est évidemment à mettre en lien également avec la volonté farouche qu'ont ceux qui nous gouvernent de casser le service public d'éducation au profit du développement du privé, comme ils ont déjà réussi à le faire dans le supérieur.

Ceux qui nous gouvernent sont de mauvais publicitaires et personne ne fera croire aux personnels, ne fera croire aux parents d'élèves, ni aux élèves eux-mêmes qui se mobilisent aussi contre les fermetures de classes, à l'annulation de la suppression de 4000 postes.

Plus de 60 écoles du département touchées par une fermeture, plusieurs lycées et collèges dont les dotations sont en forte baisse. Partout il manque des personnels administratifs, médico-sociaux. Bayrou c'est du Macron dans le texte : des milliards d'économies pour les services publics, des milliards donnés aux entreprises et à l'Armée.

Evidemment Force Ouvrière a bien fait de quitter la mascarade de discussion sur les retraites. Bayrou n'a jamais eu l'intention de revenir sur la réforme Macron-Borne. Pour FO, la retraite c'est à taux plein après 37,5 annuités de cotisation et rien d'autre.

Force Ouvrière apporte tout son soutien à tous les collègues qui luttent contre la dégradation de leurs conditions de travail, leurs conditions de vie et de santé, le collège de Pont l'Abbé, le lycée de Pont l'Abbé, ceux de l'Harteloire, les écoles d'Argol, Tréguennec, du Tréhou !

Une seule revendication : Restitution de tous les postes et classes supprimés ! Création de tous les postes statutaires nécessaires !